

ECOLE DE PERIGNE

CIRCONSCRIPTION DE MELLE

Emilie CHARLES

Tel : 05 49 07 10 05

Mél : ce.0790111S@ac-poitiers.fr

Adresse postale :
9 route de Bessac
79 170 PERIGNE

ECOLE PRIMAIRE DE PERIGNE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 8 MARS 2022

Etaient présents :

ENSEIGNANTS : M. Braynas, Mme Deroche, Mme Guérin, Mme Mialon, Mme Dupé (remplaçante), Mme Charles

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Mmes De Beausse, Dumas, Tanneux, Picard

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Elus, DDEN) : Mme Pouvreau (maire), Mme Silvain (conseillère municipale commission affaires scolaires)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DEROCHE Maïté

Absents excusés : Mme Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale

Absents : M.LEPIN, Mme Métais ,Mme Longeau

Ordre du jour :

- Le Projet d'école : (bilan, avancement, actions, Labellisation Génération 2024)
- Les instances de liaison
- Situation sanitaire – covid :
- Fréquentation scolaire
- Le cadre de Vie : travaux réalisés ou envisagés et demandes.
- La vie scolaire : Activités périscolaires, APC, évaluations CP, relations adultes élèves, programme pHARe, les rythmes scolaires pour la rentrée 2022, la compétence scolaire projets, actions APE, USEP
- La sécurité
- Divers : réponses aux questions transmises par les parents élus

L'ordre du jour est abordé comme suit :

I. Le Projet d'école : (bilan, avancement, actions, Labellisation Génération 2024)

Les actions présentées lors du premier conseil d'école ont été poursuivies et sont rappelées comme suit :

Volet 1 : Construire des apprentissages durables.

Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle :

-Maîtriser les fondamentaux :

Développer la résolution de problèmes mathématiques et la pratique du calcul : participation au concours académique de calcul mental (CE1 CE2), création d'une malle mathématique et semaine banalisée avant les vacances (non réalisée par toutes les classes à cause du protocole). Dans la classe CP/CE1 cela se fait avant chaque vacances en plus d'un temps dédié une fois par semaine.

- Mettre en œuvre une réflexion collective sur la progression des apprentissages du cycle 1 au cycle 3, dans le domaine de l'EMC (Parcours citoyen) et scientifique (parcours de santé).

Développer les liaisons inter-degré et inter-cycle :

- Décloisonnement entre les enseignantes de maternelle et CP dans les domaines du langage oral et des mathématiques.

- Appuis sur des outils communs au sein des cycles (progression commune, harmonisation des outils...)

- Projet passerelle avec Paume d'api (en attente à l'heure actuelle en raison de la crise sanitaire)

Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques :

- Développer les travaux de groupes dans les projets interdisciplinaires et mise en place de tutorat.

- Développer les procédures d'évaluations formatives : carnet de suivi des apprentissages en maternelle, outils permettant l'auto-évaluation pour les plus grands.

Volet 2 : Accompagner l'élève :

Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs :

-Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances et les projets portés par l'école :

Participation commune aux actions nationales USEP : journée de la laïcité, Semaine Olympique et Paralympique et valorisation des productions

Environnement : visite de la Scierie Archimbaud (pour 2 classes, puis une en fin d'année), projet classe dehors (développé par l'enseignante de maternelle)

Engagement des classes dans des projets littéraires et artistiques : Prix des incorruptibles (commun à toute l'école) projet Conte et Percussions : sonorisation d'un conte, Bestiaire Fantastique Numérique (cycle 2)

Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève :

-Impliquer les élèves dans l'élaboration, l'application, la régulation et l'évolution des règles de vie : mise en place de débats, conseils au sein de la classe, corédaction d'un règlement commun école-mairie : à venir. Mme Silvain propose que ce dernier point puisse être fait notamment par les élèves du CME. L'équipe enseignante complète en proposant que chaque classe y travaille puis des délégués pourraient alors faire remonter les idées aux élèves élus au CME, avant le temps de réunion avec Mme le Maire et Mme Charles.

-Prendre en compte la diversité des élèves : différenciation pédagogique mise en œuvre par l'équipe enseignante, répartition des élèves par compétences pour les séances d'APC (quand cela est possible)

- Création en lien avec le RASED, de la « fiche de suivi élève ».

Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie :

-Nourrir le parcours culturel des élèves : école et cinéma 3 films dans l'année pour les CM, maternelle et cinéma, spectacles dans le cadre de « l'enfant et le théâtre » pour les cycles 1 et 2, projet Contes et Percussions corporelles avec les JMF (CP CE1), rencontre avec un auteur (CM)

-Projets USEP : Labellisation Génération 2024 : semaine olympique et paralympique, journée de la laïcité, P'tit tour USEP (7 juin), usep'athlon (14 avril) sur le thème des actions enchaînées, découverte de l'escrime à partir de début mai avec une rencontre sur le thème de l'escrime avec l'école de Chizé (CM, le 23 juin), sortie orientation organisée par les CM en partie (24 mars pour la préparation et 7 avril pour la journée USEP) pour les cycles 2 et 3, Printemps des maternelle (cycle 1 : 2 juin), journée de l'olympisme le 23 juin...

-Environnement : action Nettoyons la nature et travail dans tous les cycles sur le tri des déchets et l'environnement. Intervention de la BetaPi (Cycle 3)

Volet 3 : Ouvrir l'école

Mieux accueillir :

- Impliquer les familles sur les apprentissages scolaires pour la mise en œuvre d'une coéducation : classe dehors (cycle1), projets passerelle (soumis au contexte sanitaire) avec les futurs arrivants
- Réflexion sur la rédaction d'un règlement commun avec la mairie et l'école afin d'apporter plus de cohérence sur les différents temps de l'élève (à faire voter au prochain CE ou au premier CE de l'an prochain).
- les rencontres USEP.

Mieux communiquer :

- Impliquer les familles en proposant que les parents participent à des ateliers à l'initiative des enseignants ou des parents (ateliers sportifs, atelier autour des métiers / compétences, jardinage, (classe dehors) ateliers prévention harcèlement
- Renforcer et faciliter la communication avec les familles pour être plus réactifs, avec la mise en place d'Educartable.

Renforcer les interactions avec les partenaires :

- Interagir et coopérer avec l'APE : organisation d'actions communes, mise en ligne des activités APE par l'école, réflexion partagée sur les besoins et achats pour l'école, organisation de la fête de fin d'année
- Renforcer les interactions et la coopération avec les parents : projet classe dehors, interventions de parents lors des ateliers vélos, piscine, canoé, journées USEP.
- Renforcer les interactions avec les associations sportives locales dans le cadre de Génération 2024 (à venir)
- Correspondance avec les résidents de la MARPA : échanges intergénérationnels dans le domaine de l'écrit, de l'oral, du chant et en lien avec le projet classe dehors (apport de jardinières...), goûter partagé.

Pour la rentrée scolaire 2022, l'équipe pédagogique devra rédiger un nouveau projet d'école pour les 5 prochaines années qui sera décliné à partir du projet académique.

II. Les instances de liaison :

- Projet Passerelle : Ce projet ne peut pas avoir lieu tant que le protocole sanitaire n'est pas revenu au niveau 1.
- Liaison GS / CP : le décloisonnement des enseignantes a repris à la rentrée du 28 février pour les élèves de GS et CP.
- Liaison cycle 2 : des échanges de services entre les enseignantes de CP CE1 et CE1 CE2 auront lieu en période 5, les élèves de cycle 2 pourront ainsi travailler communément certains projets (bestiaire, percussion corporelle...)
- Liaison CM2 / sixième : si la situation le permet normalement en mai la classe (ou les CM2 de la classe) pourrait aller passer une journée au collège, les CM2 seraient intégrés dans les classes de 6^{ème} et les CM1 pourraient être pris en charge par leur enseignant dans une classe mise à disposition (sous réserve que le collège accepte de les recevoir également).

III. La situation sanitaire

Après un court moment fin octobre 2021 où le protocole était de niveau 2, nous sommes repassés au niveau 3 en novembre. En tous il y a eu 5 changements de protocole depuis la rentrée.

Durant la période 3, l'école a été très touchée avec (entre les vacances de Noël et d'hiver) :

-49 cas positifs élèves

-4 cas positifs adultes (personnel communal, AESH, enseignant) Daniela Anaïs Maïté Sasha

Depuis le retour des vacances, un agent a été touché, pas de cas élèves

Les contraintes liées à ce protocole en terme d'organisation ont été nombreuses, tant pour les élèves, les familles, la municipalité que pour les enseignants :

- Changement des horaires méridiens et réadaptation des emplois du temps des classes (supprimant certaines activités envisagées)
- Réorganisation des emplois du temps des personnels communaux (à plusieurs reprises, voire au jour le jour en fonction des absences)

- Difficultés de remplacement lors des absences d'enseignants ce qui a conduit à 10 journées de non accueil des enfants sur l'école de Périgné : 7 en PSMSGS 1 en CPCE1 2 en CE1CE2 (situation similaire sur les écoles du département) et conduit les familles à s'organiser, souvent au dernier moment.
- Continuité des apprentissages en classe compliquée avec des demi-classes, des élèves partant en isolement, revenant, à des moments différents avec un travail réalisé à la maison inégal. (Report des évaluations mi -CP). M. Braynas fait part des difficultés à suivre le programme durant cette période et explique ses choix pédagogiques. D'autres enseignants font le point sur leur avancée dans les apprentissages.
- Continuité pédagogique pour les élèves à la maison, en plus des cours en présentiel pour les enseignants.
 - ➔ Les équipes étaient épuisées, tant au niveau du personnel communal qu'enseignant en période 3.
 - ➔ Les parents étaient compréhensifs pour la plupart, l'application du protocole et des auto tests a été réalisé par les familles, mais l'épuisement des familles face à ce protocole et les difficultés pour faire garder leur enfant se sont ressenties en fin de période dans certains échanges avec l'école.
 - ➔ La communication via educartable a été d'une grande aide pour prévenir les familles et appliquer le protocole de dépistage (très contraignant). L'école s'est efforcée de prévenir dans les meilleures conditions, soirées et weekend compris, les différents partenaires.
 - ➔ La collaboration école – mairie a été une réussite et a permis d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles durant cette période, notamment lors des temps méridiens ou de rappel des parents lors des temps de garderie le matin pour venir récupérer les enfants.

L'équipe enseignante remercie Mme le Maire et les élus pour leur aide durant cette période. Mme le maire informe que la situation a eu un coût pour la municipalité qui a du recruter deux agents pour assurer le protocole de niveau 2 et une perte de 2000euros a été enregistrée concernant les repas non pris pour cause d'absence. Malgré cela, il n'y aura pas de facturation pour les absents liés à la covid durant la période 3 (janvier février), la facturation recommencera normalement à compter du 28.02.22.

L'équipe remercie également les parents pour leur collaboration et leur compréhension.

A compter du 14/03/22, le port du masque ne sera plus obligatoire à l'école pour les élèves ni le personnel. Ces mesures d'allègement doivent nous être précisées après la réunion du 9 mars et seront communiquées sur Educartable.

IV. La fréquentation scolaire

Pourcentages des présences des élèves à l'école Année 2021 2022					
	Classe des PS MS GS	Classe des CP CE1	Classe des CE1 CE2	Classe des CM1 CM2	MOYENNE DE L'ECOLE
septembre	95,5	99,3	99,2	98,7	98,1
octobre	94,6	96,4	96,8	97	96,2
novembre	86,5	95,9	95,3	94,2	92,9
décembre	97,2	98,5	98,5	96,3	97,6
janvier * COVID	79,2	86,5	80,07	87	83,2
février * COVID	87,9	85,5	85	85,3	85,9
TOTAL					92,3 % (de septembre à février)

V. Le Cadre de Vie :

- ✓ Travaux réalisés par la Municipalité ou en cours de réalisation.

- Structure de jeux : enlèvement de l'ancienne structure aux vacances d'automne et dalle coulée lors des vacances de Noël. Le revêtement et la nouvelle structure ont été installés durant les vacances d'hiver. Les enfants étaient ravis à la rentrée de retrouver une structure et se la sont vite appropriée. Une séquence de motricité avec la structure est proposée par l'enseignante actuellement. Un contrôle annuel des aires de jeux est prévu par la Mairie.
- Peinture des 2 blocs sanitaires élémentaires aux vacances d'automne + installation de panneaux pour matérialiser les toilettes filles et garçons. Installation de poubelles en hauteur à venir ainsi qu'une vérification du système de fermeture des toilettes. Une demande des parents est faite pour savoir si les devis demandés pour la réfection des toilettes lors du 1^{er} conseil d'école ont été faits. Les sommes sont très importantes (plus de 200 000 euros). Mme le Maire informe que cette dépense ne sera pas planifiée en 2022, d'autant plus que la mairie transfère sa compétence scolaire. Une visite des toilettes est faite après la réunion.
- Installation de 2 sonnettes aux portails d'entrée, pour faciliter l'accès à l'école
- Installation de boîtiers incendie dans les classes de M. Braynas et Mme Charles
- Installation de grillage sur les murets pour sécuriser la cour du fond.
- Travaux d'évacuation des eaux de pluie devant la cour de la garderie (suite aux inondations de 2021).
- Equipement des classes avec des capteurs de CO2
- Petits travaux dans les classes : changement de tableaux, tringles..
- Travaux sur le Terrain pour école dehors : réinstallation du grillage pour faciliter l'accès au terrain, fermeture des toilettes sèches, réalisation d'un carré potager...
- Devis en cours pour insonoriser la grande salle de la cantine et modifier le système d'alerte en cas de PPMS.
- Mme le Maire informe que des achats ont été faits pour les cuisiniers à la cantine (achat de plaques à induction et d'une sauteuse) pour faciliter leur travail et améliorer la qualité des repas.

✓ Demands de travaux ou d'achats

Rangement et réaménagement du local vélo (après étiquetage réalisé par les enseignants).

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la réactivité des petits travaux effectués et pour les investissements réalisés ou entrepris dans l'amélioration des conditions d'accueil et la sécurisation des espaces de l'école.

VI. La vie scolaire :

✓ Activités périscolaires

Les APS ont pu continuer malgré le protocole, toujours sans brasser les élèves. Les horaires ont été parfois revus lors du protocole de niveau 3 imposant 2 services de cantine pour respecter les distanciations. Cela n'a pas modifié les contenus proposés.

Le planning des APS de la période 4 est affiché sur le tableau et disponible sur le site d'école et sur Educartable.

✓ Organisation des APC

Les APC ont été suspendues par le DASEN en janvier/ février. Elles reprennent à partir de mars sans pouvoir brasser les élèves pour le moment, les lundis et jeudis de 16h à 16h30.

✓ Evaluations mi-CP

Les évaluations nationales prévues en janvier, à la mi CP ont été repoussées en raison de la crise sanitaire. Pour notre zone elles se dérouleront du 7 au 18 mars et les résultats seront communiqués aux parents à partir du 25 mars.

✓ Relations parents enseignants

Le contexte sanitaire a complexifié les rendez-vous avec les parents en début d'année, ceux-ci ont parfois eu lieu

par téléphone. La reprise des rendez-vous en présentiel est de nouveau possible dans le respect des gestes barrières. Les enseignants qui n'ont pas encore rencontré les parents proposeront des plannings de rendez-vous dans les prochains jours.

✓ Relations élèves et personnels

Un projet de rédaction de règlement commun (règles de vie, obligations et sanctions) entre l'école et la mairie, pour les temps périscolaires notamment, est envisagé. Des incivilités ont été constatées la période dernière à la cantine et les élèves, notamment les plus grands, seront associés à ce projet afin d'améliorer les relations.

✓ Programme pHARe

Mme Charles présente le programme en citant ceci : « La loi Pour une École de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Prévenir et lutter contre le harcèlement est donc un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative. Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement entre élèves. »

Notre école, comme toutes les écoles de la circonscription de Melle, est inscrite dans le programme de lutte contre le harcèlement : pHARe.

Une présentation de l'affiche « logo » affichée à l'école, de la charte et des engagements et du protocole est faite aux membres du conseil d'école.

Mme CHARLES nomme les membres de l'équipe ressource de la circonscription :

- Isabelle GAZEAU, psychologue scolaire
- Catherine Moinet, maîtresse G
- Pierre Sabourin, directeur d'école,
- Jérôme Levraut , conseiller pédagogique
- Mme Lambin, Inspectrice de la Circonscription de Melle

L'école est en réflexion sur une programmation des actions à mener au sein des classes, (ceci a été ralenti en raison de la crise sanitaire la dernière période) et une réflexion sur les actions ou ateliers de sensibilisation à mener avec / auprès des familles en lien avec la mairie est en cours.

Certaines classes ont évoqué en EMC le harcèlement, réalisé de petites saynètes (CE1CE2) et étudié des vidéos d'autres écoliers réalisées dans le cadre du concours NAH.

Mme Charles indique que cette année à l'école, le programme n'a pas été déclenché mais qu'une famille a été reçue par rapport à une situation compliquée qui se rapprochait de harcèlement fin 2021.

✓ Compétence scolaire et rythmes scolaires pour la rentrée 2022

La Mairie a fait le choix en conseil municipal de transférer sa compétence scolaire à la communauté de Communes Mellois en Poitou. Cela sera effectif à la rentrée scolaire de septembre 2023 pour avoir le temps de préparer ce transfert. Cette fin d'année scolaire et l'année prochaine, la compétence scolaire appartient donc encore à la mairie. Mme le Maire explique ce qui changera pour le personnel communal lors de ce transfert de compétence et répond aux parents en précisant que le tarif de la cantine changera et sera celui pratiqué par la Communauté de Communes.

La demande de changement de rythmes scolaires (passage à 4 jours, voté au premier conseil d'école) a été déposée à Mme l'Inspectrice et transmise au Directeur Académique fin janvier (délai de rigueur). Celle-ci est soumise à l'accord du DASEN et n'a pas encore été actée en CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) . Cependant, Mme l'inspectrice a informé la Mairie le 9 février que le Directeur Académique avait pris acte de cette demande qui devrait être entérinée au prochain CDEN. La mairie et l'équipe pédagogique peuvent commencer à travailler sur ce changement de rythme.

La date du prochain CDEN n'est pas connue à ce jour. Les parents élus questionnent la mairie sur ce qui pourrait être mis en place en terme d'accueil le mercredi matin afin que les familles puissent s'organiser.

Mme le Maire informe qu'un sondage va être réalisé par la mairie concernant les besoins d'accueil des familles sur ce temps-là, pour essayer d'anticiper ce changement de rythme en attente de confirmation. Mme Charles rappelle que cette demande a été faite suite au vote du premier conseil d'école. L'équipe enseignante espère

également connaître le plus vite possible la décision finale pour s'organiser.

Il est important de préciser que ces temps d'accueil ne pourront pas être gratuits, la mairie ne touchant pas de subvention (comme c'était le cas pour les APS). Les clubs sportifs locaux pourraient être sollicités pour accueillir eux aussi des groupes le mercredi.

Une autre question est soulevée par les membres du conseil : si l'école de Périgné devient communautaire en 2023, qu'en est-il des rythmes si les autres écoles fonctionnent à 4,5 jours ? Rien n'est défini à ce jour.

✓ Activités sportives et projets des classes

Les actions USEP ont été décrites dans la partie 1 : Le projet d'école.

-Le 22 mars un tournoi de ping-pong pour la classe de CM est organisé avec soutien des animateurs sportifs des APS.

-Activité kayak pour la classe CM : les jeudis après-midi à partir de la mi-mai avec une journée sortie kayak avec pique-nique pour clôturer le cycle, sur la Boutonne. Cela nécessite des parents agréés accompagnateurs. A l'heure actuelle nous n'avons pas de réponse de parents agréés...

-Cycle activités aquatiques à Aqua'Melle débuté le 28 février (CE1 CE2). Avec l'ancien protocole et le changement d'horaires, la classe de CP CE1 ne pouvait plus y participer, reprenant à 14h. Mme Charles indique qu'il a été difficile de trouver assez de parents agréés mais remercient ceux qui se portent volontaires.

- Ateliers vélo et sécurité routière : cycle 2, en période 5 afin de préparer le Petit tour USEP.

- La classe de maternelle est allée voir un spectacle de cirque « Borborygmes » et est allée au cinéma en mars.

- Le projet Conte et percussion corporelle a démarré pour la classe de CP CE1 avec deux intervenantes : une comédienne et une musicienne.

- La classe des CM a eu la deuxième intervention de la Betapi en mars et en aura une dernière le mardi 3 mai.

✓ Actions A.P.E

Ramassage papier le 20/11/21

Vente de chocolats de Noël

Actions prévues (les dates étant encore à confirmer) :

loto

Samedi 21 mai - ramassage papiers

vide grenier à l'étang de Prérault

Samedi 2 juillet - après-midi fête de l'école et soirée dansante avec repas : date à rediscuter avec l'équipe pédagogique, car les enseignants voulaient proposer une présentation des classes aux familles (productions dans le domaine sportif en lien avec la labellisation G 2024 et la programmation USEP suivie cette année). Une proposition pour avancer la date au samedi 25 juin sera faite à l'APE.

L'association USEP proposera une vente de plants avec les Pierrières de Prahecq au printemps (dans le cadre du projet environnement et afin d'aider à financer les projets des classes). Les commandes seront à valider avant le 9 avril.

✓ Nom de l'école

Mme le Maire informe les membres de la réunion que les élèves du CME ont pour projet de nommer l'école qui jusque-là n'a pas d'autre nom que Ecole primaire. Pour cela, il va être demandé aux élèves mais aussi aux personnels et aux habitants de la commune d'émettre des idées. 6 noms seront choisis parmi lesquels un vote sera fait pour définir LE nom de l'école. Le calendrier reste à définir et une demande devra être faite au DASEN pour ce changement de nom.

VII. Sécurité :

Le deuxième exercice incendie s'est déroulé sur le temps de la pause méridienne (cantine), en 3minutes 10, dans de bonnes conditions.

PPMS : une réflexion d'équipe a eu lieu et un devis est en cours de réalisation (mairie) pour trouver un signal plus approprié afin de déclencher l'alarme dans le cadre du PPMS attentat intrusion.

Le prochain exercice incendie aura lieu en juin, tout comme le PPMS attentat intrusion.

Le prochain PPMS risques majeurs aura lieu le 31/03.

Sécurisation de l'établissement :

Installation de nouveaux grillages pour sécuriser la cour du fond.

VIII. Réponse aux questions transmises par les représentants de parents élus

Le projet Classe Dehors continuera-t-il avec un passage à 4 jours ? Oui sur une autre demi-journée.

Y aura-t-il un accueil le mercredi matin si le rythme passe à 4 jours : réponse apportée dans la partie sur les rythmes scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h45.

À Périgné, le 8/03/2022

Le Secrétaire de séance
Mme Maïté DEROCHE

La Directrice
Emilie CHARLES